



Paris le 16 janvier 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le gouvernement français signe l'abandon des journalistes afghans

Le Syndicat des Avocat.es de France (SAF) exprime sa profonde indignation face aux refus de visas opposés par les autorités françaises à des journalistes afghan.es en danger, actuellement en exil en Iran et au Pakistan.

Depuis la prise de pouvoir des talibans en août 2021, les journalistes afghan.es, défenseurs.es de la liberté d'informer, sont devenu.es des cibles privilégiées de persécutions. Contraint.es de fuir leur pays, ils et elles vivent dans des conditions de grande précarité en Iran et au Pakistan, exposé.es à des menaces permanentes, sans perspective de protection durable.

Les autorités françaises, malgré leurs engagements internationaux en matière de droits de l'Homme et de protection des personnes persécutées, persistent à refuser l'octroi de visas dits " asile" à ces journalistes. Ces refus, injustifiés, et non motivés, participent à les abandonner en violation des principes fondamentaux du droit d'asile et de la liberté de la presse.

Le SAF s'étonne une nouvelle fois que les déclarations publiques du Président de la République, et du Ministère des affaires étrangères, après l'arrivée des talibans, notamment en termes de soutien et de protection des femmes et des défenseurs des libertés ne soient manifestement pas suivies d'effet.

Ces journalistes risquent à tout moment d'être renvoyés en Afghanistan, où la mort ou l'emprisonnement les attend en raison de leur profession et de leur engagement pour les libertés.

Face à cette situation intolérable, le Syndicat des Avocat.es de France s'associe aux contentieux engagés devant la juridiction administrative pour mettre fin à ces décisions inhumaines et dénoncer la carence coupable de l'État français dans la protection de ces journalistes. Ces actions visent à faire reconnaître l'urgence de leur situation et à contraindre les autorités à respecter leurs obligations morales et juridiques.

Une audience est prévue le 28 janvier 2025 devant le juge des référés tribunal administratif de Nantes pour suspendre les refus de visas, et le SAF espère que la justice administrative ordonnera leur suspension, réaffirmant ainsi le respect des droits fondamentaux.

Le SAF exige :

1. L'octroi immédiat de visas pour les journalistes afghans en danger, afin de leur permettre de rejoindre le territoire national.

2. Une transparence sur la procédure mise en place par les consulats dans la prise de décision et l'accès au dossier, afin de garantir un traitement équitable et rapide des demandes de protection.

3. Une politique active et cohérente de soutien aux défenseurs des droits humains et de la liberté de la presse à travers le monde.

Le SAF réaffirme que la France doit être à la hauteur des principes qu'elle proclame et en accorder une protection effective aux journalistes menacés.